news.belgium

02 avr 2021 -17:42

Appartient à Conseil des ministres du 2 avril 2021

Droits attachés aux créations des membres de la fonction publique fédérale

Sur proposition du ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne et de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant diverses dispositions relatives aux agents de l'Etat.

La mesure principale du projet d'arrêté royal concrétise, pour l'agent de l'Etat, de nouveaux devoirs relatifs au droit d'auteur, aux programmes d'ordinateur et droit initié par la création de programme informatique, aux droits voisins relatifs de l'artiste interprète et aux brevets. Ces dispositions trouvent leurs fondements dans le code de droit économique, plus particulièrement dans le livre XI relatif à la propriété intellectuelle et aux secrets d'affaires et sont valables tant pour les membres du personnel statutaire que contractuel.

Une autre mesure importante de ce projet vise l'automaticité de l'octroi du caractère de mission d'intérêt général aux membres du personnel (statutaire et contractuel) de la fonction publique fédérale mis à disposition de Frontex (corps européen de garde-frontières et de garde-côtes).

Les autres dispositions du projet d'arrêté royal apportent un certain nombre de corrections et de clarifications dans la rédaction de dispositions réglementaires de divers arrêtés royaux.

Après négociations syndicales, le projet sera transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
https://dermagne.belgium.be
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard Porte-parole (FR) +32 476 20 37 84 nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be



news.belgium

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste Tour des Finances Boulevard du Jardin botanique, 50 1000 Bruxelles Belgique https://desutter.belgium.be info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Tobias Daneels Porte-parole (NL) +32 486 14 88 13 tobias.daneels@desutter.fed.be

